

Appel à Candidatures au Conseil d'Administration 2023

Les candidats au conseil d'administration pourront se présenter lors de l'assemblée générale de l'AFAP le 26 mars 2023 à Nouan le Fuzelier, durant laquelle s'effectuent les votes par les adhérents.

Le conseil d'administration est composé de **18 administrateurs**.

Plusieurs administrateurs, ayant travaillé de nombreuses années ou n'ayant plus le temps suffisant dévolu à leur engagement, quittent le CA. Il y a donc plusieurs postes à pourvoir. Nous avons besoin de personnes ayant réellement un peu de temps à consacrer aux tâches associatives.

Nos différents domaines d'actions sont regroupés au sein de groupes de travail :
Gestion - Evènements pour récolte de fonds - Subventions et mécénats - Rencontres régionales - Revue ESPOIR - Recherches - Prises en charge - Site internet - Ecoute - Parents d'enfants scolarisés - Relations internationales - Communication.

Voir : <http://www.afaf.asso.fr/lassociation/lequipe/conseil-dadministration/>

Dispersés géographiquement, nous travaillons en présentiel lors de 2 à 3 WE à Alliance Maladies Rares (Paris) et en distanciel. Les frais sont pris en charge.

Pour postuler au Conseil d'Administration, il faut :

- **Être adhérent depuis deux ans**
- **S'engager à participer aux réunions de travail et à la rencontre annuelle**
- **S'impliquer réellement dans un ou plusieurs projets**

Le vote se fait pendant l'assemblée générale du 26 mars 2023.

- **Envoyer une lettre de motivation qui sera présentée aux adhérents à contact@afaf.asso.fr**
- **Si vous souhaitez déjà poser votre candidature, nous l'envoyer dès maintenant.**

Important : avant de candidater, si possible, il est apprécié d'assister à un WE de travail du CA pour mieux cerner tous les domaines dans lesquels nous agissons, et voir où vous pourriez apporter vos compétences. **Prochain WE de CA les 14 et 15 janvier à Alliance Maladies Rares, Paris 14ème.**